

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **11 février 2008**

Délibération n° 2008-4814

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] - Soutien à l'Association Vouloir Entreprendre (AVE) pour son programme d'actions 2008

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Rapporteur : Monsieur Laréal

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 1er février 2008

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 12 février 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mmes Pedrini, Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, MM. Blein, Passi, Allais, Assi, Barge, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Beauverie, Mme Belaziz-Bouziani, MM. Benarbia, Bertrand, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Brochier, Broliquier, Buronfosse, Chevailler, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mmes David, Decieux, MM. Delorme, Denis, Deschamps, Desseigne, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Friehe, MM. Gignoux, Giordano, Mme Guillaume, MM. Guimet, Huguet, Imbert, Mme Isaac-Sibille, MM. Julien-Laferrrière, Laréal, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mme Nachury, MM. Nissanian, Pacalon, Perret, Petit, Mme Petitjean, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvis de Chavannes, M. Rémont, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sangalli, Mme Spiteri, MM. Sturla, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Uhlrich, Vaté, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Fournel), Joly (pouvoir à M. Calvel), Daclin, Crimier (pouvoir à M. Malaval), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Bouju (pouvoir à M. Laurent), Braillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Chapas (pouvoir à M. Assi), Collet (pouvoir à M. Communal-Haour), Mme Decriaud (pouvoir à M. Lévêque), MM. Genin (pouvoir à M. Roche), Gerin (pouvoir à M. Thivillier), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Jeannot (pouvoir à M. Barret), Le Gall (pouvoir à Mme Dubost), Millon (pouvoir à M. Barthelémy), Mme Palleja (pouvoir à M. Allais), MM. Sardat (pouvoir à Mme Nachury), Sauzay (pouvoir à Mme Bertrix).

Absents non excusés : Mme Mailler, MM. Béghain, Bonnard, Buffet, Chaffringeon, Clamaron, Mmes De Coster, Desbazeille, MM. Galiano, Gigot, Girod, Guétaz, Guillemot, Lelièvre, Mmes Marquaille, Mosnier-Laï, M. Nardone, Mmes Orcel-Busseneau, Perrin-Gilbert, Pesson, Peytavin, MM. Philip, Rendu, Serres, Téodori, Terracher, Turcas, Vial.

Séance publique du 11 février 2008**Délibération n° 2008-4814**

commission principale : développement économique

objet : **[Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] - Soutien à l'Association Vouloir Entreprendre (AVE) pour son programme d'actions 2008**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le dispositif partenarial [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], piloté par la Communauté urbaine dans le cadre de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise, et lancé en 2004 dans le but d'accroître le nombre de création - reprise d'entreprises sur l'agglomération lyonnaise, porte ses fruits : depuis quatre ans le nombre d'entreprises créées est en croissance constante sur l'agglomération : + 12 % entre 2003 et 2006 (contre + 9,3 % à l'échelle régionale et + 3 % à l'échelle nationale) qui a permis à l'agglomération d'être classée première ville française entrepreneuriale à l'échelle européenne (Ecer-Classement européen des villes entrepreneuriales - 2007).

Sensibiliser les étudiants et les établissements d'enseignement supérieur à l'entrepreneuriat est porteur d'enjeux forts dans un pays où la culture entrepreneuriale est encore peu développée au regard des pays anglo-saxons. Source de dynamisme et facteur d'insertion professionnelle, la thématique entrepreneuriale est un vecteur de rapprochement entre les établissements et les entreprises : une démarche de conduite de projet est bénéfique pour l'étudiant, qu'il crée ou non une entreprise à l'issue de son parcours.

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien à l'Association Vouloir Entreprendre (AVE), membre de [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat].

Présentation de l'activité de AVE

Vouloir Entreprendre constitue un centre d'expertise et d'ingénierie destiné à promouvoir la culture entrepreneuriale dans les écoles et les universités à destination des publics étudiants. L'action de Vouloir Entreprendre se veut complémentaire de celle des établissements d'enseignement supérieur. Elle se concentre sur les initiatives étudiantes, collectives et individuelles et vise à détecter puis valoriser des profils entrepreneuriaux.

Bilan d'action pour la période septembre 2006-décembre 2007

En 2006-2007, le plan d'action de Vouloir Entreprendre était structuré en filières, complétées par l'organisation de cycles de conférences.

- *L'animation de cycles de conférences :*

Sur la période, AVE a organisé une conférence de rentrée (250 participants) contre 6 l'année précédente.

- *La filière Idées pour Entreprendre : orientation et mise en réseau des étudiants ayant une idée de création :*

- 9 cafés de l'entrepreneuriat organisés,

- organisation de 3 soirées réseau (190 participants) contre 1 l'année précédente (80 participants) et 3 ateliers de l'entrepreneuriat (une demi-journée thématique - 20 étudiants) contre 1 séminaire de deux jours l'année précédente.

- *La filière Projets Entrepreneuriaux : le concours de projets virtuels et la manifestation Campus Création :*

Vouloir Entreprendre organise chaque année un concours inter établissements de projets virtuels dont les lauréats sont récompensés lors d'un événement d'ampleur : Campus Création.

En 2007, le thème retenu était Creative industries : la créativité au service de l'économie. Loisirs et culture : les concepts d'avenir. 39 projets ont été présentés représentant 212 étudiants et 12 établissements différents.

- *L'implication dans le réseau [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] :*

AVE participe à la démarche de professionnalisation-labelisation et a été labellisé en juillet 2007.

AVE a assuré une permanence sur le stand de [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] à l'occasion du Salon des Entrepreneurs 2007 et a également collaboré à la mise en place au cours de la nocturne du Salon des Entrepreneurs de deux manifestations : le concours 1 000 euros pour une idée et le Speed Business Meeting.

Perspectives 2008

Afin d'être en cohérence avec les attentes des établissements d'enseignement supérieur, AVE a engagé dès octobre 2006 un travail d'identification de leurs besoins et de leur positionnement en matière d'entrepreneuriat.

Ce travail a conduit à un rapport de synthèse sur l'opportunité pour les établissements d'enseignement supérieur d'inscrire l'entrepreneuriat parmi leurs priorités. Ce travail doit déboucher sur un plan d'actions rapprochant le pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Université de Lyon et AVE.

Les axes de développement d'AVE pour 2008 se déclinent selon trois objectifs :

a) - Valoriser le potentiel entrepreneurial présent sur les campus

Les actions prévues :

- campus Création 2008 : le thème retenu pour 2008 est L'eau, source de projets, en lien avec la direction de l'eau de la Communauté urbaine. La finale aura lieu en avril 2008.

- lancement d'un nouveau concours national : prix du Jeune Entrepreneur de l'Année, doté de 10 000 euros, pour un projet présenté en deux minutes devant un jury de professionnels (sélection en deux temps, membres du dispositif [L_VE], puis professionnels et industriels sponsors de l'opération). La finale aura lieu aux mêmes dates que Campus Création, en avril 2008.

b) - Mettre en réseau et favoriser les échanges d'expériences entre les étudiants de différents campus

Les actions prévues :

- poursuite des cafés de l'entrepreneuriat : 10 en 2008,
- organisation d'au moins une soirée réseau ou de journées d'échange,
- création d'un club d'étudiants entrepreneurs.

c) - Favoriser les relations entre les étudiants, les établissements et les entreprises

Les actions prévues :

- création d'une base de données de référencement des étudiants en fonction de leurs compétences entrepreneuriales,
- mise en place et animation d'un dispositif visant à développer et valoriser l'esprit d'entreprendre des doctorants, chercheurs et masters du PRES Université de Lyon en partenariat avec l'incubateur Crealys (500 doctorants étudiants et 500 chercheurs concernés).

Par ailleurs, en tant que membre de [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], AVE a pour objectifs :

- de mettre en place des actions de professionnalisation nécessaires au maintien du label [L_VE] sur le long terme,
- d'afficher son appartenance au réseau lors des actions de communication menées par l'association,
- de participer au salon des Entrepreneurs Lyon Rhône-Alpes en 2008 sous la bannière [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] et contribuer aux événements 1 000 euros pour une idée et Speed Business Meeting.

Modalités de soutien de la Communauté urbaine et critères d'évaluation

Compte tenu des actions engagées en 2007 et en vue de maintenir l'action de AVE au sein du dispositif [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine d'un montant de 155 000 €.

La réalisation du plan d'action prévu ci-dessus sera évaluée sur la base de critères prévus dans le cadre de la convention.

Budget prévisionnel 2008

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
salaires	180 000	subventions	287 500
autres dépenses de fonctionnement	154 100	dont région Rhône-Alpes	132 500
		dont Grand Lyon	155 000
		cotisations	21 600
		autres partenaires	25 000
total	334 100	total	334 100

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 155 000 € à l'Association Vouloir Entreprendre (AVE) pour le programme d'actions 2008.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention de subvention avec AVE précisant notamment les modalités de versement suivantes : 80 % dans un délai global de 45 jours suivant réception de l'appel de fonds et du certificat de notification de la présente convention à l'association, les 20 % restants sur remise d'un rapport d'activité au 30 novembre 2008.

3° - La dépense correspondante de 155 000 € sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2008 et 2009 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 0757 selon la répartition suivante : 80 % en 2008, soit 124 000 € et 20 % en 2009, soit 31 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,